

SYNTHÈSE

Ce rapport présente une actualisation des prévisions pour 2007 à partir des dernières informations disponibles.

Le compte établi pour 2008 est un compte « tendanciel » qui décrit les évolutions prévisibles dans le cadre des hypothèses macroéconomiques retenues par le Gouvernement, mais avant prise en compte des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008. Le rapport diffère sur ce point des précédents qui présentaient pour l'année n+1 un compte hybride intégrant déjà l'objectif national d'assurance maladie (ONDAM) figurant dans le PLFSS.

En revanche, l'incidence sur l'année 2008 de mesures antérieures au PLFSS est bien prise en compte. Les plus importantes, quant à leur impact sur les comptes de la sécurité sociale, sont le plan d'économies sur les dépenses d'assurance maladie décidé le 4 juillet à la suite du déclenchement de la procédure d'alerte et surtout la loi « travail, emploi, pouvoir d'achat » (TEPA) votée en août 2007 et prenant effet au 1^{er} octobre.

Les nouvelles exonérations sur les heures supplémentaires définies par la loi TEPA et la modification des règles de calcul des allègements généraux (dits « Fillon ») qui en découle sont intégrées dans les comptes pour 2007 et 2008 ainsi que la compensation intégrale des pertes de recettes correspondantes par l'affectation de nouvelles recettes fiscales, dont la composition n'est pas encore précisément définie (voir encadré spécifique dans la synthèse).

Un tableau des comptes prévisionnels pour 2008 intégrant l'ensemble des dispositions du projet de loi de financement sera inséré dans la version définitive du présent rapport.

LA PERSISTANCE DE DÉFICITS TRÈS ÉLEVÉS

Une situation financière toujours fortement déséquilibrée

Après une réduction temporaire en 2006, liée au ralentissement des dépenses maladie et à des recettes exceptionnelles, le déficit de l'ensemble des régimes de base de sécurité sociale a retrouvé en 2007 ses niveaux élevés de 2004 et 2005, voisins de 11,5 Md€. Sur le champ de la loi de financement incluant les fonds de financement, le déficit d'ensemble s'élèverait à -14,0 Md€ en 2007, approchant le niveau atteint en 2005. Le déficit du FSV se réduirait en 2007 pour faire place à un excédent en 2008, pour la première fois depuis 2000. En revanche, le déficit du FFIPSA se creuserait fortement en 2007 et 2008. Son solde cumulé atteindrait -5,6 Md€ fin 2007 et -8,3 Md€ fin 2008 en l'absence de mesures nouvelles.

Soldes des régimes de base et des fonds

<i>En milliards d'euros</i>	2005	2006	2007 (p)	2008 (p)
Régime général	-11,6	-8,7	-11,7	-12,7
Autres régimes de base	0,2	0,9	0,3	1,0
Ensemble des régimes de base	-11,4	-7,8	-11,4	-11,6
FSV*	-2,0	-1,3	-0,3	0,5
FFIPSA*	-1,4	-1,3	-2,3	-2,7
Ensemble des régimes de base et des fonds ¹	-14,2	-10,5	-14,0	-13,9
Régimes de retraite complémentaire	9,3	9,7	8,2	7,8

* Fonds de solidarité vieillesse et Fonds de financement des prestations sociales agricoles

Les régimes de base autres que le régime général dégagent dans leur ensemble sur la période un excédent modéré auxquels contribuent principalement, selon les années, la CNRACL et la branche retraite du Régime social des indépendants (RSI).

Résultats des principaux régimes de base autres que le régime général

Milliards d'euros	2005	2006	2007 (p)	2008 (p)
Exploitants agricoles	-0,7 (-1,5)	-0,2 (-1,6)	-0,3 (-2,6)	-0,2 (-2,9)
CNRACL	0,5	0,4	0,1	0,4
RSI - maladie	0,3	0,1	0,0	0,3
RSI - retraite	0,0	0,3	0,3	0,6

* Entre parenthèses, résultat hors produits à recevoir du FFIPSA

Les régimes de retraite complémentaire ont quant à eux atteint leurs excédents les plus élevés en 2005 et 2006. L'augmentation du nombre des départs à la retraite se traduit par une accélération de la croissance des prestations et un début de réduction de leurs excédents en 2007 et 2008.

¹ Le compte du FFIPSA ne peut être agrégé simplement à ceux des régimes de base comme c'est le cas pour le FSV, en raison de sa conception et des nombreux éléments communs entre ses comptes et ceux du régime des exploitants agricoles. L'agrégat présenté sur cette ligne prend en compte, pour ce dernier régime, le résultat technique hors produits à recevoir du FFIPSA, qui est comparable à celui du fonds de financement sans lui être identique. Cette option permet de bien faire apparaître un résultat d'ensemble des organismes du champ de la loi de financement ne masquant pas le déficit des opérations du régime des exploitants, tout en évitant les doubles comptes.

Le déficit du régime général se creuserait d'environ 3 Md€ en 2007, retrouvant ses niveaux très élevés des années 2004 et 2005

Après une dégradation très forte entre 2001 et 2004, puis une stabilisation en 2005, le solde du régime général a connu une amélioration en 2006. L'année 2007 marque une rechute.

Soldes par branches du régime général

<i>En milliards d'euros</i>	2005	2006	2007 (p)	2008 (p)
Maladie	-8,0	-5,9	-6,2	-7,1
Accidents du travail	-0,4	-0,1	-0,4	0,1
Vieillesse	-1,9	-1,9	-4,6	-5,7
Famille	-1,3	-0,9	-0,5	0,0
Total régime général	-11,6	-8,7	-11,7	-12,7

L'estimation du déficit était de -12,0 Md€ en juillet dernier. Sa révision de 300 M€ reflète deux effets de sens contraire. Les charges se révèlent plus élevées que prévu d'environ 500 M€. En sens inverse, du côté des produits, l'insuffisance de financement des allègements généraux de cotisations, qui pesait sur les recettes du régime général dans la prévision de juillet, est à présent compensée par un supplément d'impôts et taxes affectés. Sous la même hypothèse de compensation, le déficit aurait été de -11,2 Md€ dans les comptes présentés en juillet (au lieu de -12 Md€), et cette estimation se trouve à présent dégradée de 500 M€ en raison d'une révision à la hausse des dépenses.

Le solde du régime général : passage de la prévision de juillet à celle de septembre

Prévision de juillet	-12,0
Charges supplémentaires (-)	
Révision à la hausse des dépenses maladie	0,2
Révision à la hausse des pensions de droit direct	0,15
Provisionnement du déficit cumulé du FCAATA	0,17
Produits supplémentaires (+)	
Compensation de l'insuffisance du panier de recettes fiscales	0,85
Prévision de septembre	-11,7

Le creusement du déficit du régime général en 2007 porte principalement sur la branche vieillesse. Le déficit de l'assurance maladie, qui a été réduit de moitié entre 2004 et 2006, augmente un peu en restant proche des 6 Md€. Celui de la branche famille diminue progressivement après avoir atteint un maximum en 2005.

Une nouvelle dégradation du solde en 2008 en l'absence de mesures nouvelles

Le compte tendanciel établi sur la base des hypothèses macroéconomiques du Gouvernement, mais avant prise en compte des dispositions de la loi de financement, décrit une nouvelle aggravation du déficit, de l'ordre de 1 Md€, en 2008.

Les tendances par branche constatée en 2007 se poursuivraient en 2008 en l'absence de mesures nouvelles : les branches maladie et vieillesse enregistraient des déficits élevés et croissants ; la branche famille retrouverait l'équilibre.

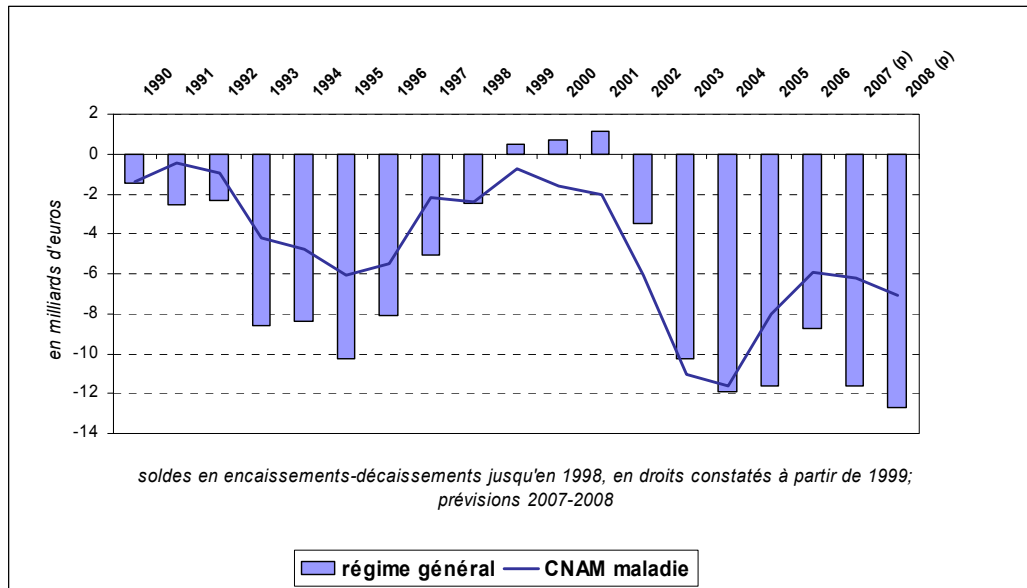
Les hypothèses macroéconomiques

Le scénario macroéconomique retenu pour 2008 est celui qui sert de cadre au projet de loi de finances et sera présenté dans le rapport économique, social et financier. Ce scénario table sur une croissance du PIB de 2 à 2,5 % en 2008.

La progression de la masse salariale, qui est déterminante pour les recettes de la sécurité sociale, est supposée se poursuivre en 2008 au rythme de 4,8 % constaté en 2007.

La hausse moyenne des prix hors tabac serait de 1,6 % en 2008 après 1,3 % en 2007.

Soldes du régime général et de la branche maladie sur la période 1990-2008



Une dégradation rapide de la trésorerie du régime général

En l'absence de toute opération exceptionnelle, la variation négative de trésorerie cohérente avec la prévision comptable serait de -14,3 Md€ en 2007 compte tenu des décalages dans les versements et de l'insuffisance de financement du FSV. Elle porterait donc le solde de trésorerie de l'ACOSS de -12,6 Md€ fin 2006 à -26,9 Md€ fin 2007. L'apurement de la dette de l'Etat au régime général qui sera opéré dans les premiers jours d'octobre apportera 5,1 Md€ à l'ACOSS et devrait ramener le découvert de trésorerie de fin d'année à -21,8 Md€. En revanche, les reprises de dette de l'assurance maladie prévues dans le cadre de la réforme de 2004 ont pris fin en 2006.

L'augmentation des besoins de financement et la hausse des taux d'intérêt se traduisent par une montée rapide des charges financières supportées par le régime général. Le coût financier net (déduction faite des produits financiers) serait proche de 670 M€ en 2007 contre 271 M€ en 2006.

Les produits et les charges du régime général

Les charges du régime général augmentent globalement depuis plusieurs années à un rythme compris entre 4,5 et 5 %. La progression des produits est moins régulière : tirée en 2005 et 2006 par diverses mesures destinées à accroître les recettes, elle s'est ralentie en 2007 malgré la bonne tenue de la masse salariale, affectée par le contrecoup de certaines dispositions exceptionnelles.

Taux de variation des produits et charges du régime général*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (p)
Produits	3,1%	4,0%	5,3%	5,8%	3,7%	3,9%
Charges	6,0%	4,5%	4,9%	4,5%	4,6%	4,1%
Ecart	-2,9%	-0,5%	0,4%	1,3%	-0,9%	-0,2%

*Taux de variation calculés sur les montants de produits et de charges nets et consolidés

Ralentissement de la croissance des recettes en 2007 et 2008

Après deux années de progression rapide en 2005 et 2006 (respectivement 5,3 et 5,8 %), les produits du régime général connaissent un ralentissement. Leur croissance serait inférieure à 4 % en 2007 et dans la prévision tendancielle 2008. Elle serait en deçà de celle de la masse salariale (4,8 %) sur chacune des deux années.

En 2005 et 2006, la croissance des produits a été soutenue par des hausses de prélèvements (mesures accroissant le rendement de la CSG en 2005, relèvement des taux de cotisations retraite et AT en 2006) et par des recettes exceptionnelles (principalement en 2006 avec la taxation anticipée des plans d'épargne logement).

Ce n'est plus le cas en 2007, année au cours de laquelle le taux d'augmentation des produits subit par ailleurs le contrecoup des recettes exceptionnelles de 2006 (pour un impact négatif estimé à 0,7 point). C'est l'explication principale du ralentissement prévu pour 2007, auquel contribue également, à titre secondaire, une progression moins forte des cotisations des travailleurs indépendants et du secteur public, et une diminution des taxes sur le tabac affectées à la CNAM.

Les années 2005 à 2008 sont par ailleurs marquées par une modification de la structure de financement du régime général, avec la forte augmentation des exonérations de cotisations sociales et leur financement par des recettes fiscales affectées.

Une montée très rapide des exonérations, compensée par l'affectation de recettes fiscales

Les exonérations de cotisations sociales en faveur de l'emploi augmentent très fortement en 2007 et 2008. Le montant total des exonérations compensées² est estimé à 25,4 Md€ en 2007, soit 3,4 Md€ de plus qu'en 2006 (+16 %) Il atteindrait 29,3 Md€ en 2008.

En 2007, le coût des nouvelles exonérations sur les heures supplémentaires, estimé à 1 Md€ sur le quatrième trimestre, s'ajoute à la forte croissance des allègements généraux (+2,2 Md€ soit +12 %). Les autres mesures, qui sont financées par des dotations budgétaires, connaissent également une progression rapide.

Les hypothèses sur le financement des exonérations

Le compte ici présenté pour **2007** intègre l'affectation de nouvelles recettes fiscales à la sécurité sociale pour compenser intégralement :

- le coût des exonérations sur les heures supplémentaires entrant en vigueur au 1^{er} octobre, qui est estimé à 1 Md€ en 2007 ;
- l'insuffisance du panier de recettes fiscales affecté au financement des allègements généraux depuis 2006, estimée à près de 900 M€.

En attendant la définition précise de ces nouvelles recettes en loi de finances, leur montant (voisin de 2Md€) est bien intégré dans les produits du régime général sous la rubrique « autres recettes fiscales ».

Il convient de rappeler que le compte présenté en juillet dernier pour 2007 ne retenait aucune compensation de l'insuffisance du panier de financement des allègements généraux. Cette hypothèse, si elle avait été retenue en juillet, aurait amélioré le solde du régime général de 850 M€.

Dans le compte « tendanciel » pour **2008**, les exonérations sur les heures supplémentaires sont intégralement compensées, mais ce n'est pas le cas de l'insuffisance du panier de recettes pour le

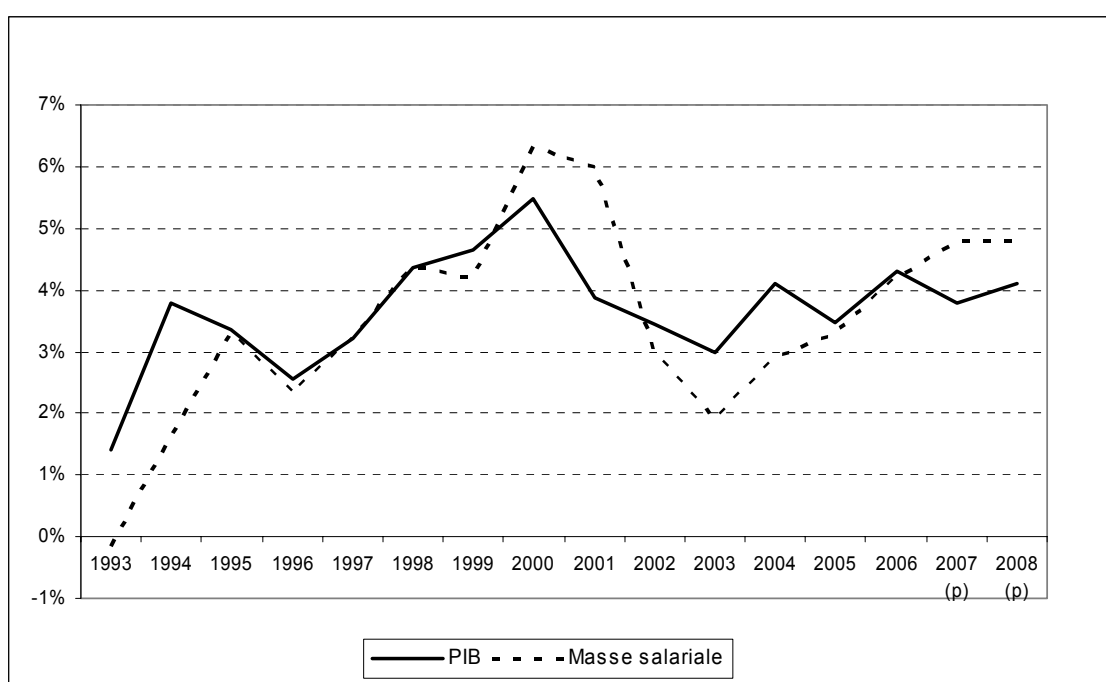
² Par des recettes fiscales (allègements généraux et désormais exonérations heures supplémentaires) ou des dotations budgétaires (mesures en faveur de publics particuliers, de certaines zones géographiques, de l'emploi à domicile).

financement des allègements généraux (estimée à 500 M€). Leur compensation, qui n'est pas prévue par les textes, devra faire l'objet d'une mesure nouvelle.

Le supplément d'exonérations relatif aux allègements généraux et aux nouvelles mesures sur les heures supplémentaires sera intégralement financé en 2007 par des recettes fiscales. Il n'aura donc pas d'incidence sur les recettes globales du régime général. Il se traduit par une croissance ralentie des cotisations sociales (3,2 % en 2007), nettement inférieure à celle de la masse salariale, et par une augmentation considérable des impôts et taxes affectés au régime général : hors CSG, leur montant atteindrait 26,7 Md€ en 2007 (contre 7 Md€ en 2005 et 24,2 Md€ en 2006).

Dans le compte « tendanciel » 2008, le coût des mesures sur les heures supplémentaires, estimé à 4 Md€, est compensé par un nouvel apport d'impôts et taxes à la sécurité sociale. En revanche, à la différence de 2007, l'insuffisance du panier de recettes des allègements généraux, estimée à 500 M€, ne l'est pas (voir encadré).

Taux de croissance annuel du PIB et de la masse salariale



Les dépenses : reprise pour la maladie, croissance toujours forte pour les retraites, décélération pour la famille

La croissance des charges du régime général serait voisine de 4,5 % en 2007 comme en 2006 (contre près de 5 % en 2005). L'accélération des dépenses des branches maladie et retraite est compensée par un ralentissement sensible des prestations familiales. Les charges de retraite connaîtraient l'augmentation la plus forte sur toute la période, malgré une inflexion en 2008.

Croissance des prestations du régime général par branche

	2005	2006	2007 (p)	2008 (p)
Maladie	4,1 %	3,7 %	4,3 %	4,6 %
Retraite	5,9 %	5,9 %	6,2 %	4,9 %
Famille	4,4 %	4,5 %	2,9 %	2,5 %

Les **prestations versées par la CNAV** connaissent sur la période **2005-2007** une croissance moyenne de 6 % par an liée à l'arrivée à l'âge de 60 ans des premières générations du baby boom et au succès des retraites anticipées rendues possibles par la réforme de 2003.

Le nombre des départs à la retraite au régime général est passé de 500 000 au début de la décennie à 640 000 en 2005, 710 000 en 2006 et 750 000 en 2007, niveau autour duquel il devrait se stabiliser en 2008. Cet effet démographique explique l'essentiel de la croissance des prestations sur la période 2006-2008. Quant aux départs anticipés, leur contribution à cette croissance a surtout été importante en 2005 (1 point) et en 2006 (0,6 point). Elle est ensuite décroissante (0,4 point en 2007, 0,1 point en 2008) à mesure que le dispositif monte en charge et que l'on approche du régime de croisière où le « stock » des bénéficiaires sera à peu près stabilisé. Le coût de la mesure a été de 1,3 Md€ en 2005, 1,8 Md€ en 2006. Il est estimé à 2,2 Md€ en 2007 et n'augmenterait plus que faiblement en 2008.

La progression des prestations serait un peu moins rapide en **2008** (4,9 %) en raison d'une moindre revalorisation au 1^{er} janvier (1,1 % en 2008 après 1,8 % en 2007) liée au ralentissement de l'inflation en 2007, et de la fin de la montée en charge du dispositif de retraite anticipée.

La croissance des **prestations familiales** est restée forte en 2006 dans le prolongement des années 2004 et 2005. Elle décélère ensuite avec l'achèvement de la montée en charge de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) en 2007 et une décroissance en volume des principales prestations d'entretien (allocations familiales et complément familial).

Reprise de la croissance des dépenses d'assurance maladie

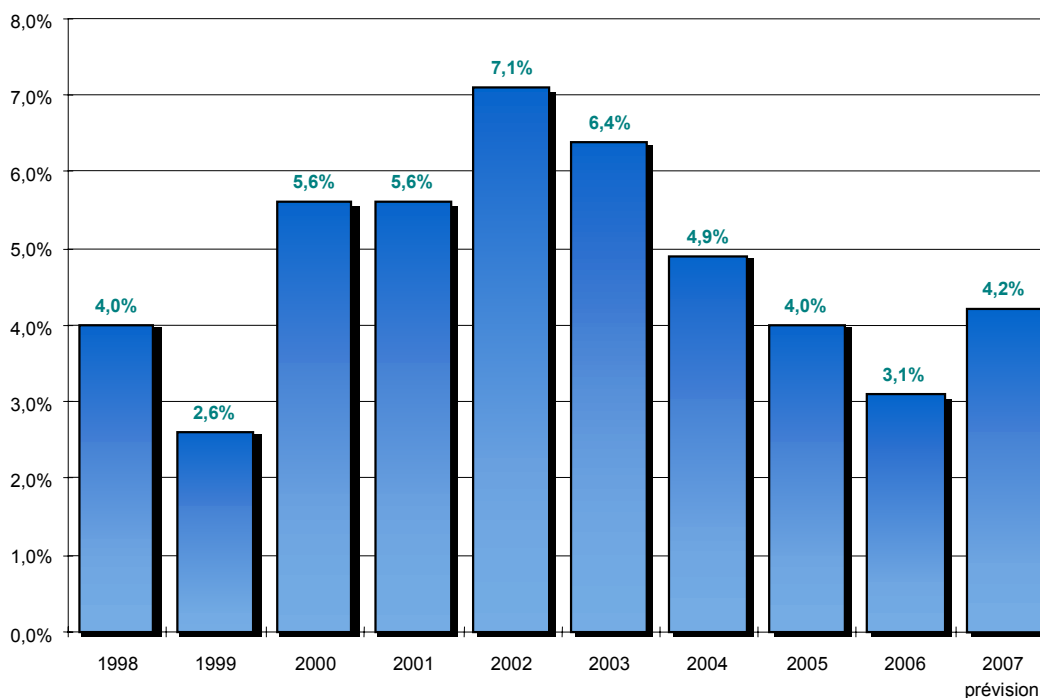
La croissance des dépenses d'assurance maladie, qui a été de 3,1 % en 2006, soit la hausse la plus modérée depuis 1999, est estimée à 4,2 % **en 2007**, ce qui correspond à un montant de 147,7 Md€ dépassant de 2,9 Md€ l'objectif de la loi de financement pour 2007 (soit 144,8 Md€). Ce dépassement porterait intégralement sur les soins de ville dont le sous-objectif avait été fixé à un niveau très bas. Les prévisions faites en juillet avant l'annonce de mesures d'économie se trouvent ainsi révisées à la hausse de 300 M€.

La reprise des dépenses porte principalement sur la consommation de soins de ville. Celle-ci avait connu entre 2004 et 2006 un ralentissement remarquable avec des progressions de 3,1 % en 2005 et de 2,6 % en 2006. Cependant les principaux éléments qui contribuaient à cette modération – baisse des indemnités journalières, impact du plan médicament, participation forfaitaire de 1 €, mise en place du parcours de soins – semblent avoir épuisé leurs effets vers la mi-2006, et la tendance des soins de ville s'est nettement accélérée depuis un an.

Sur les huit premiers mois de 2007, les remboursements de soins de ville du régime général ont augmenté de 5,1 % par rapport à la période correspondante de 2006. Les prescriptions sont particulièrement fortes avec des progressions de 7,5 % pour les actes d'auxiliaires médicaux, de 9,1 % pour les transports de malades et de 5,2 % pour les produits de santé (4,1 % pour les médicaments). Les honoraires médicaux connaissent aussi une croissance soutenue (3,8 %), liée pour l'essentiel aux revalorisations tarifaires et à l'épidémie de grippe du début de l'année. Les indemnités journalières sont en forte reprise (5,6 %).

Sur l'ensemble de l'année, la consommation de soins de ville serait en augmentation de 4,1 %. Son montant (69,4 Md€) dépasserait de 2,8 Md€ le sous-objectif fixé par la LFSS.

Évolution des réalisations de l'ONDAM de 1998 à 2006



Aucun dépassement n'est en revanche prévu à ce stade pour les versements de l'assurance maladie aux établissements de santé qui représentent l'autre grande composante des dépenses. La révision à la baisse des réalisations de 2006 pour les cliniques privées et l'évolution de l'activité des établissements sur les premiers mois de l'année donnent à penser que l'objectif fixé à 65,6 Md€ (soit une augmentation de 3,6 %) pourrait être respecté.

Décomposition de l'évolution des dépenses d'assurance maladie (réalisations du champ de l'ONDAM)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 (p)
Soins de ville	3,7%	7,8%	7,2%	8,0%	6,2%	4,3%	3,1%	2,6%	4,1%
Établissements de santé	1,7%	3,2%	3,6%	6,3%	5,5%	4,6%	4,4%	2,9%	3,6%
Médico-social	2,5%	5,7%	6,3%	7,9%	9,0%	9,3%	7,8%	6,1%	7,0%
ONDAM	2,6%	5,6%	5,6%	7,1%	6,4%	4,9%	4,0%	3,1%	4,2%

En 2008, avant prise en compte des mesures d'économie du PLFSS, l'augmentation des dépenses serait de 4,2 %. Cette prévision intègre la révision à la hausse de la base 2007 ainsi que les effets des mesures déjà engagées ou prévues (plans de santé publique, revalorisations, plan d'économies adopté le 4 juillet dernier à la suite du déclenchement de la procédure d'alerte).

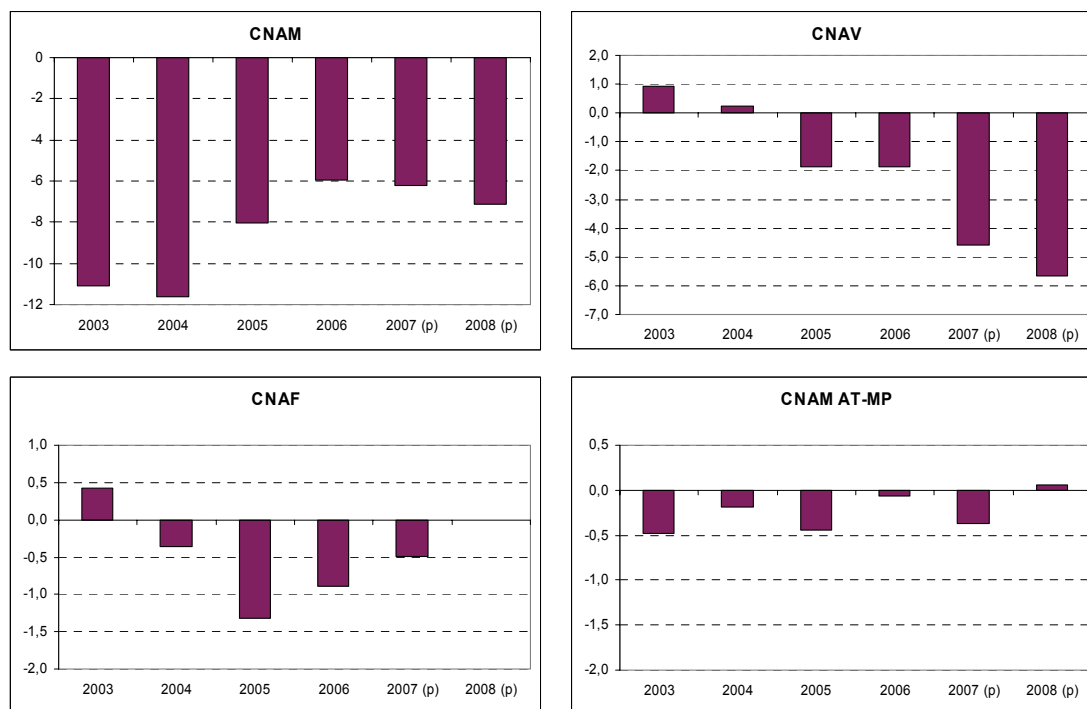
L'objectif national d'assurance maladie pour 2008 proposé par le PLFSS est de 152,1 Md€. Il correspond à une progression des dépenses de 2,8 % à champ constant et suppose des économies de l'ordre de 2 Md€.

Des déficits concentrés sur les branches maladie et retraite

Les trois grandes branches du régime général connaissent sur la période 2006-2008 des évolutions contrastées : creusement rapide du déficit de la CNAV, retour à une augmentation modérée de celui de la CNAM maladie après une forte réduction entre 2004 et 2006, résorption de celui de la CNAF qui pourrait retrouver l'équilibre en 2008.

Evolution des soldes des branches sur la période 2004-2008

(en milliards d'euros ; échelles différentes)



Vers un rééquilibrage du FSV

La réduction du déficit du FSV amorcée en 2006 s'accélérerait en 2007 où il serait ramené à - 300 M€. Il ferait place à un excédent d'environ 500 M€ en 2008. Ce rétablissement est lié à l'amélioration de la conjoncture économique à laquelle son résultat est très sensible. Il bénéficie sur la période d'une progression soutenue de la CSG, sa ressource principale (80 % de ses produits), alors que ses charges diminuent sous l'effet principal de la baisse des cotisations prises en charge au titre du chômage (-7,7 % en 2007).

Le déficit cumulé du FSV, qui s'est creusé de manière continue depuis 2001, connaîtrait donc un début de réduction en 2008, après avoir atteint un maximum de -5,3 Md€ fin 2007.

Solde cumulé du FSV de 2005 à 2008

En millions d'euros

	2005	2006	2007	2008
Solde du FSV	-2 004,7	-1 259,4	-291,8	485,2
Solde cumulé du FSV (avant versement au FRR)	-3 700,5	-4 959,9	-5 251,7	-4 766,5
Versement au FRR	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde cumulé du FSV (après versement au FRR)	-3 700,5	-4 959,9	-5 251,7	-4 766,5

Source : Direction de la Sécurité sociale (SDEPF/6A)

La sensibilité du solde du régime général aux principales hypothèses

L'analyse montre que les écarts constatés entre les prévisions et les réalisations s'expliquent principalement par les révisions intervenant sur un petit nombre de variables, dont les deux principales sont la masse salariale du secteur privé et les dépenses d'assurance maladie. Plutôt que d'établir des scénarios, on rappelle dans le tableau qui suit l'incidence sur le solde du régime général (et donc sur celui des régimes de base) des écarts possibles des principales hypothèses par rapport à ce qui a été retenu dans ce rapport.

Sensibilité des résultats du régime général aux hypothèses de prévision (valeur 2007)

<i>En millions d'euros</i>	CNAM maladie	CNAM AT-MP	CNAF	CNAV	Régime général
Masse salariale du secteur privé : impact d'une hausse de 1 % du taux de croissance	850	90	290	620	1 850
Dépenses maladie : impact d'une hausse de 1 % de la croissance dans le champ de l'ONDAM	1 200 (1 470 tous régimes)	30			1 230
Inflation : impact d'une hausse de 0,1 % de la revalorisation des prestations			30	75	105
Prestations familiales : impact d'un point de croissance			300		
Prestations vieillesse : impact d'un point de croissance				750	

Ainsi une variation d'un point de la masse salariale modifie le solde du régime général de 1,85 Md€. A titre d'exemple, l'hypothèse retenue pour la croissance de la masse salariale en 2007 était de 4,6 % en septembre 2006 ; elle est aujourd'hui de 4,8 %. Toutes choses égales par ailleurs, cette révision de 0,2 point représente une augmentation des recettes du régime général de 370 M€.

Un point de dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM, en plus ou en moins, représente 1,47 Md€ pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie et 1,2 Md€ pour le régime général.

Régime général et FSV : 2005 – 2008

Régime général		En millions d'euros						
		2005	2006	%	2007	%	2008	%
CNAM MALADIE								
Charges	135 715	152 640	12,5	159 789	4,7	167 850	5,0	
Produits	127 707	146 704	14,9	153 586	4,7	160 736	4,7	
Résultat	-8 009	-5 936		-6 203		-7 114		
CNAM AT								
Charges	9 788	10 263	4,9	10 919	6,4	10 917	0,0	
Produits	9 350	10 204	9,1	10 552	3,4	10 980	4,0	
Résultat	-438	-59		-366		63		
CNAM Maladie et AT								
Charges	145 503	162 903	12,0	170 708	4,8	178 767	4,7	
Produits	137 056	156 908	14,5	164 139	4,6	171 716	4,6	
Résultat	-8 447	-5 995		-6 569		-7 052		
CNAV								
Charges	81 420	85 616	5,2	90 716	6,0	95 074	4,8	
Produits	79 543	83 761	5,3	86 132	2,8	89 407	3,8	
Résultat	-1 876	-1 855		-4 584		-5 667		
CNAF								
Charges	52 060	54 172	4,1	55 578	2,6	57 256	3,0	
Produits	50 745	53 281	5,0	55 079	3,4	57 248	3,9	
Résultat	-1 315	-891		-499		-8		
Régime général consolidé								
Charges	272 515	287 108	5,4	300 474	4,7	313 524	4,3	
Produits	260 878	278 367	6,7	288 822	3,8	300 797	4,1	
Résultat	-11 638	-8 741		-11 652		-12 727		
FSV								
Charges	14 668	14 811	0,0	14 319	0,0	14 254	0,0	
Produits	12 664	13 551	0,1	14 022	0,0	14 737	0,1	
Résultat	-2 005	-1 259		-297		483		

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Régime général 2005-2008 : produits et charges nets

Régime général	En millions d'euros						
	2005	2006	%	2007	%	2008	%
CNAM MALADIE							
Charges nettes	130 341	135 317	3,8	140 936	4,2	147 398	4,6
Produits nets	122 333	129 381	5,8	134 734	4,1	140 284	4,1
Résultat	-8 009	-5 936		-6 203		-7 114	
CNAM AT							
Charges nettes	9 430	9 816	4,1	10 316	5,1	10 469	1,5
Produits nets	8 992	9 757	8,5	9 950	2,0	10 532	5,9
Résultat	-438	-59		-366		63	
CNAM Maladie et AT							
Charges nettes	139 771	145 133	3,8	151 253	4,2	157 867	4,4
Produits nets	131 324	139 138	6,0	144 684	4,0	150 816	4,2
Résultat	-8 447	-5 995		-6 569		-7 052	
CNAV							
Charges nettes	80 796	84 947	5,1	90 084	6,0	94 429	4,8
Produits nets	78 920	83 092	5,3	85 499	2,9	88 762	3,8
Résultat	-1 876	-1 855		-4 584		-5 667	
CNAF							
Charges nettes	51 646	53 692	4,0	55 066	2,6	56 792	3,1
Produits nets	50 332	52 801	4,9	54 567	3,3	56 783	4,1
Résultat	-1 315	-891		-499		-8	
Régime général consolidé							
Charges nettes	265 746	277 666	4,5	290 052	4,5	302 548	4,3
Produits nets	254 108	268 925	5,8	278 400	3,5	289 821	4,1
Résultat	-11 638	-8 741		-11 652		-12 727	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Les charges nettes sont diminuées des reprises de provisions sur prestations, et n'intègrent pas les dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les produits nets ne prennent pas en compte les reprises de provisions sur prestations, et sont diminués des dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les transferts entre la CNSA et la CNAM (maladie et AT-MP) portant sur l'ONDAM médico-social sont également neutralisés

Régimes de base 2005-2008 : produits et charges nets

Régimes de base		En millions d'euros					
	2005	2006	%	2007	%	2008	%
Maladie							
Charges nettes	149 880	166 027	10,8	173 681	4,6	181 197	4,3
Produits nets	141 767	160 137	13,0	167 093	4,3	174 093	4,2
Résultat	-8 112	-5 890		-6 588		-7 103	
AT-MP							
Charges nettes	10 762	11 284	4,8	11 628	3,1	11 837	1,8
Produits nets	10 353	11 210	8,3	11 309	0,9	11 946	5,6
Résultat	-410	-73		-319		109	
Retraite							
Charges nettes	156 422	163 207	4,3	172 055	5,4	179 712	4,5
Produits nets	154 786	162 162	4,8	168 017	3,6	175 049	4,2
Résultat	-1 636	-1 045		-4 038		-4 663	
Famille							
Charges nettes	51 727	53 721	3,9	55 150	2,7	56 886	3,1
Produits nets	50 488	52 907	4,8	54 670	3,3	56 896	4,1
Résultat	-1 239	-815		-479		10	
Régimes de base consolidé							
Charges nettes	363 691	379 706	4,4	397 001	4,6	413 163	4,1
Produits nets	352 294	371 883	5,6	385 577	3,7	401 516	4,1
Résultat	-11 397	-7 823		-11 423		-11 647	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Les charges nettes sont diminuées des reprises de provisions sur prestations, et n'intègrent pas les dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les produits nets ne prennent pas en compte les reprises de provisions sur prestations, et sont diminués des dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les transferts entre la CNSA et la CNAM (maladie et AT-MP) portant sur l'ONDAM médico-social sont également neutralisés